

CONSULTATIONS GRATUITES

Offertes par les Avocats
du Barreau de CHARTRES

Conseils

Séparation

Victime

Contentieux du travail

Violences intra-familiales

Cession ou reprise de sociétés

Vous voulez connaître vos droits rapidement et confidentiellement ?

Prenez rendez-vous :

02 37 36 16 14

ORDRE DES AVOCATS

3 rue Saint-Jacques, 28000 CHARTRES



Ordre des
Avocats au
Barreau
de
Chartres